

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31982**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Agent de nettoyage et de manutention ferroviaire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la manutention ferroviaire et travaux connexes - Syndicat des auxiliaires de la manutention et de l'entretien pour le rail et pour l'air (SAMERA)	Délégué général

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

Code(s) NSF :

343t Nettoyage de locaux, décontamination des locaux hospitaliers et industriels, assainissement urbain

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'agent de nettoyage et de manutention ferroviaire intervient sur des chantiers ferroviaires, le plus souvent en équipe, où il procède au nettoyage des voitures, des rames, des quais et autres espaces au sein des gares. Il prépare son intervention (préparation du matériel, des équipements et des produits) et rejoint son chantier dans le respect des consignes de sécurité ferroviaire. Il réalise des opérations de nettoyage selon le cahier des charges défini sur tout type de revêtement et tout type de mobilier.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- l'intervention sur un chantier dans le respect des consignes de sécurité ferroviaire
- la préparation de la prestation de nettoyage, comprenant la préparation du matériel et son acheminement en toute sécurité sur le chantier
- la réalisation des techniques de nettoyage selon des protocoles établis
- le contrôle de la prestation de nettoyage effectuée au regard des critères de qualité définis par le cahier des charges

- la réalisation des prestations en présence d'usagers élargie à la communication d'informations aux usagers et aux mesures d'hygiène et de sécurité à adopter en situation d'affluence d'usagers

Le (la) titulaire est capable de :

- Mettre en oeuvre les dispositifs de sécurité requis et notamment les EPC
- Porter une tenue de travail conforme aux exigences des techniques mises en oeuvre
- Acheminer les matériels de nettoyage et se déplacer dans le respect des gestes et postures adaptés
- Acheminer le matériel et les équipements sur le chantier (quai, plateforme, voiture ...) dans le respect des règles de sécurité
- Appliquer les procédures et protocoles de sécurité en matière de descente des voitures, des rames, de déplacement devant les trains
- Identifier la chronologie des étapes de chacune des opérations de nettoyage à effectuer selon leur nature et leurs exigences (en terme de qualité)
- Choisir les matériels et les produits en fonction de l'opération ou des opérations à effectuer
- Effectuer le "vidage" d'une rame ou dégrossissage
- Utiliser une machine à injection-extraction
- Eliminer les salissures spécifiques (Graffitis, Chewing gum, animaux écrasés...) avec les produits appropriés
- Nettoyer les différents types de revêtement
- Nettoyer les organes des matériels roulants en milieu ferroviaire (porte-bagage, tablettes, cabines...)
- Nettoyer les vitres et miroirs (dans les voitures, en début de quai...)
- Rendre compte de la réalisation de la prestation
- Effectuer les opérations d'autocontrôle attendues
- Effectuer un contrôle qualité en présence de différents intervenants qualité du client
- Participer à un contrôle qualité en présence de différents intervenants qualité externes
- Maîtriser les enjeux liés à l'application de la chaîne qualité tout au long de l'exécution des opérations de nettoyage
- Renseigner les usagers ou les orienter vers les points d'information pertinents
- Effectuer une prestation de nettoyage en cas d'affluence dans les gares, sur les quais
- Appliquer les règles de sécurité spécifiques à l'égard de situations particulières (individus aux comportements anormaux voire suspects, matériels ou équipements, mobiliers détériorés ...)
- Identifier les situations particulières où la prestation ne peut être effectuée et réaliser un rapport circonstancié

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'agent de nettoyage et de manutention ferroviaire exerce son activité principalement en milieu ferroviaire, mais il peut tout autant exercer son emploi dans des entreprises de propreté ou au sein d'établissements dont l'activité de nettoyage est internalisée.

Agent de nettoyage,
Agent de manutention,

Agent d'entretien,
Agent de propreté

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2204 : Nettoyage de locaux

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'articule sur l'évaluation et la certification de l'ensemble des compétences relevant des 5 champs d'activité du métier :

- Intervenir sur les chantiers ferroviaires dans le respect des consignes de sécurité
- Préparer sa prestation de nettoyage
- Réaliser des opérations techniques de nettoyage
- Contrôler les résultats obtenus en fonction du cahier des charges
- Réaliser des opérations de nettoyage en présence d'usagers

Le CQP est composé de cinq blocs de compétences. Ces cinq blocs doivent être validés pour l'acquisition totale du CQP. Chaque bloc regroupe un certain nombre de compétences qui doivent, chacune être acquises à hauteur de 75% pour que le bloc soit déclaré acquis. Aucune compensation entre les blocs n'est possible.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31982 - Intervention sur le chantier dans le respect des consignes de sécurité ferroviaire	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none">- Mettre en oeuvre les dispositifs de sécurité requis et notamment les EPC- Porter une tenue de travail conforme aux exigences des techniques mises en oeuvre- S'assurer de l'état et de la conformité des EPI et des EPC- Appliquer les règles de sécurité liées aux risques dans l'environnement ferroviaire- Acheminer les matériels de nettoyage et se déplacer dans le respect des gestes et postures adaptés- Acheminer le matériel et les équipements sur le chantier (quai, plateforme, voiture ...) dans le respect des règles de sécurité- Appliquer les procédures et protocoles de sécurité en matière de descente des voitures, des rames, de déplacement devant les trains- Contrôler l'application des mesures ou protocole de sécurité avant d'accéder au chantier (train, voiture, rame, voies, ...)- Vérifier que les conditions sont requises pour effectuer la prestation de nettoyage- Appliquer le protocole concernant les objets trouvés dans les voitures, rames, quais ou gares <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Observation en situation de travail réelle ou simulée Etude de cas Questionnement à l'oral</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31982 - Préparation sur le plan technique de la prestation</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les opérations à réaliser à partir de la feuille des opérations et leur niveau d'exigence - Identifier la chronologie des étapes de chacune des opérations de nettoyage à effectuer selon leur nature et leurs exigences (en terme de qualité) - Choisir les matériels et les produits en fonction de l'opération ou des opérations à effectuer - Organiser son chariot, disposer de façon rationnelle les produits et matériels sur le chariot dans le respect des règles de sécurité - Se rendre sur le chantier, la rame, la voiture ou le train à nettoyer selon les consignes orales ou à partir d'un document dans le respect des règles de sécurité - Disposer le matériel, l'équipement de nettoyage dans le respect des règles de sécurité sur le chantier selon ses particularités (plateforme, voiture, rame ...) <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Observation en situation de travail réelle ou simulée Etude de cas Questionnement à l'oral QCM</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31982 - Réalisation des techniques professionnelles de nettoyage</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer le "vidage" d'une rame ou dégrossissage - Utiliser une machine à injection-extraction - Eliminer les salissures spécifiques (Graffitis, Chewing gum, animaux écrasés...) avec les produits appropriés - Nettoyer les différents types de revêtement - Nettoyer les organes des matériels roulants en milieu ferroviaire (porte-bagage, tablettes, cabines...) - Nettoyer les vitres et miroirs (dans les voitures, en début de quai...) - Réaliser une opération de nettoyage courant ou de nettoyage de service (ex : opération NS5 pour SNCF) - Réaliser une opération de nettoyage approfondi (ex. : M pour SNCF) - Rendre compte de la réalisation de la prestation <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Observation en situation de travail réelle ou simulée Etude de cas Questionnement à l'oral QCM</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31982 - Contrôle des résultats en fonction du cahier des charges</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer les opérations d'autocontrôle attendues - Effectuer le contrôle de l'opération/prestation selon les résultats attendus - Effectuer un contrôle qualité en présence de différents intervenants qualité du client - Participer à un contrôle qualité en présence de différents intervenants qualité externes - Maîtriser les enjeux liés à l'application de la chaîne qualité tout au long de l'exécution des opérations de nettoyage <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Observation en situation de travail réelle ou simulée Etude de cas Questionnement à l'oral QCM</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 31982 - Réalisation d'une prestation de nettoyage en présence d'usagers	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renseigner les usagers ou les orienter vers les points d'information pertinents - Se déplacer sur les quais, dans les galeries avec son matériel dans le respect des règles de sécurité - Effectuer une prestation de nettoyage en cas d'affluence dans les gares, sur les quais - Appliquer les règles de sécurité spécifiques à l'égard de situations particulières (individus aux comportements anormaux voire suspects, matériels ou équipements, mobiliers détériorés ...) - Identifier les situations particulières où la prestation ne peut être effectuée et réaliser un rapport circonstancié <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Observation en situation de travail réelle ou simulée Etude de cas Questionnement à l'oral QCM

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury paritaire national est composée de : - 2 représentants qualifiés, appartenant aux organisations syndicales des employeurs - 2 représentants qualifiés, appartenant aux organisations syndicales de salariés La parité Homme/femme sera respectée au sein du jury paritaire national
En contrat de professionnalisation	X	Le jury paritaire national est composée de : - 2 représentants qualifiés, appartenant aux organisations syndicales des employeurs - 2 représentants qualifiés, appartenant aux organisations syndicales de salariés La parité Homme/femme sera respectée au sein du jury paritaire national
Par candidature individuelle	X	Le jury paritaire national est composée de : - 2 représentants qualifiés, appartenant aux organisations syndicales des employeurs - 2 représentants qualifiés, appartenant aux organisations syndicales de salariés La parité Homme/femme sera respectée au sein du jury paritaire national
Par expérience dispositif VAE prévu en 2017	X	Le jury paritaire national est composée de : - 2 représentants qualifiés, appartenant aux organisations syndicales des employeurs - 2 représentants qualifiés, appartenant aux organisations syndicales de salariés La parité Homme/femme sera respectée au sein du jury paritaire national

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 11 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans , sous l'intitulé "Agent de nettoyage et de manutention ferroviaire" avec effet au 18 décembre 2018, jusqu'au 18 décembre 2023.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :****Lieu(x) de certification :**

CPNEFP de la manutention ferroviaire et travaux connexes

SAMERA

16, Avenue Daumesnil

75012 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**